

LE JEUNE CHOMEUR : NIVEAU DE QUALIFICATION ET CARACTERISTIQUES PSYCHOSOCIALES

Noureddine KHALED

I.P.S.E., Université d'Alger.

1. PROBLEMATIQUE

Depuis la révolte d'octobre 1988, la question de la jeunesse se pose avec de plus en plus d'acuité.

Le discours politique sur une jeunesse unique révolutionnaire a cédé le pas à un discours acceptant une jeunesse plurielle aux besoins et motivations variés.

Les différentes études réalisées en Algérie, bien que partielles, ont attiré l'attention sur la complexité du phénomène jeunesse et sur la difficulté de cerner leurs aspirations. On peut citer à ce propos l'enquête nationale du M.J.S. sur les besoins et aspirations de la jeunesse en Décembre 1984 ; l'étude du C.R.E.A.D. sur le dispositif d'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse en 1989 et l'étude C.R.E.A.D. C.N.I.A.J. intitulée "dynamisation des établissements de la jeunesse" en Décembre 1991.

Le vote sanction de décembre 1991 a confirmé une jeunesse contestataire qui se caractérise par un rejet total d'un ordre établi, incapable de lui assurer les conditions minimales pour son intégration sociale. La question de l'intégration des jeunes est devenue, depuis, un axe prioritaire dans le programme du gouvernement.

Par ailleurs, bien qu'estimé à 1,2 millions, le nombre de chômeurs officiels ne reflète que très partiellement la réalité sociale des jeunes, puisque seulement 40% des demandeurs d'emploi se déclarent officiellement aux agences spécialisées pour chercher du travail (O.N.S., Enquête MOD., 1990).

Il existe différents type d'approche de la question du chômage dont paraissent prépondérantes (Lochet J.F., 1992) :

- l'analyse du marché du travail et des politiques d'emploi et de recrutement ;
- les études centrées sur le chômeur, ses caractéristiques socio-démographiques, et ses stratégies individuelles d'insertion sociale et professionnelle.

La présente étude s'inscrit dans cette deuxième perspective.

Des études qualitatives sur les chômeurs découlent deux thèses qui s'affrontent : la thèse de la "désocialisation" et celle des "nouveaux modèles de socialisation".

La première thèse est dominante. Elle tend à démontrer le phénomène de désocialisation induit par la situation de chômage. L'échec de la socialisation par le travail (socialisation tertiaire) serait la conséquence logique de l'échec de la socialisation par l'école (socialisation secondaire). Le chômage est considéré comme une mise entre parenthèses de la vie sociale, "un espace de non socialité" (Grell, 1987). R. Sue (1987) souligne que même les loisirs sont désinvestis pendant la période de chômage, et de conclure à une sorte de mort sociale plus ou moins provisoire.

La deuxième thèse voit, dans les stratégies développées par les chômeurs pour s'adapter à leur situation, de nouveaux modes de socialisation où le travail n'occuperait plus la place centrale mais aurait une valeur beaucoup plus instrumentale ("pour gagner du fric"). Les voies de l'autoréalisation seraient multiples et polymorphes et le chômage ne serait plus incompatible avec le développement de la créativité (Zoll, 1987).

Notre conception du chômage adopte la première thèse qui s'articule autour de trois concepts clés : le concept de "chômage d'exclusion", le concept d'insertion" et celui d'employabilité".

Le chômage d'exclusion a été défini par S. Wuhl (1992) comme un chômage de longue durée par opposition au chômage de courte durée. Bien que la durée de chômage ne conduit pas automatiquement à l'inactivité définitive (Gauvin, 1992), il reste que le chômage de longue durée constitue le noyau dur du chômage d'exclusion.

D'autres facteurs induisent cependant un risque identique :

- la succession de périodes d'emplois précaires (chômage récurrent) ;
- la passivité, chez les personnes qui n'ont pas effectué de démarches récentes de recherche de travail ;
- le découragement ou la renonciation chez les personnes qui ont cherché du travail et qui n'ont en pas trouvé.

Pour R. Castel (1991), la vulnérabilité se situe à la conjonction de deux vecteurs : la précarité du travail et la fragilité du lien social. Plusieurs

facteurs expliquent le phénomène de désinsertion, notamment l'affaiblissement des liens familiaux et des liens entre la famille et le tissu social.

Le concept d'insertion fait référence au processus d'évolution de l'individu vers une forme d'autonomie dans la société grâce à des interventions diverses de la collectivité (S. Wuhl, 1992). L'insertion accomplie nous mène à la notion d'intégration.

L'insertion professionnelle est ici appréhendée dans une problématique d'ensemble renvoyant à l'insertion sociale globale de l'individu et à sa socialisation : insertion familiale, scolaire puis professionnelle.

Elle reflète donc un processus continu de socialisation à différentes étapes du développement social de l'individu. Ainsi, il existerait une relation entre l'itinéraire familial, l'itinéraire scolaire et l'itinéraire professionnel (Coninck F. de-, 1992).

La notion d'employabilité désigne un ensemble de qualités que possède le chômeur et qui influencent ses chances à trouver un emploi. L'employabilité est liée à quatre critères : le niveau de qualification, l'âge, le sexe et la durée de chômage.

Plus le niveau de qualification est élevé, plus le chômeur a des chances de trouver un emploi. Plus le chômeur est jeune, plus il lui est difficile de trouver un emploi qualifié et stable. Les garçons ont plus de chances que les filles d'obtenir un emploi salarié. Quant à la durée de chômage, plus elle est longue et plus elle est considérée par les employeurs comme une circonstance aggravante et joue en défaveur du chômeur.

Cinq objectifs constituent la charpente de cette étude.

1er objectif : tracer les différents types d'itinéraire dans chaque sphère : familiale, scolaire, professionnelle.

2ème objectif : évaluer le lien entre les trois niveaux d'itinéraire. Continuité ou rupture ? Existe-t-il des typologies d'insertion ou de désinsertion sociales ?

3ème objectif : étudier l'impact du chômage et de sa durée sur la qualité de la vie sociale et relationnelle du jeune : relations sociales et familiales, gestion du temps libre.

4ème objectif : impact du chômage sur la santé physique et psychique de l'individu.

5ème objectif : types de stratégies individuelles d'adaptation sociale et professionnelle : recherche d'un emploi, travail au noir, formation, délinquance, etc...

2. METHODOLOGIE

La méthodologie comprend les deux parties : la population d'étude et les techniques d'investigation.

2.1. Population d'étude

La population d'étude est constituée de jeunes hommes en situation de chômage et résidant dans les quartiers périphériques d'Alger. Sa constitution s'est effectuée à partir de l'échantillon ciblé par l'étude quantitative menée par un chercheur du CREAD (S. MUSETTE, 1996).

En raison de difficultés de financement, l'enquête sur le terrain n'a ciblé qu'un échantillon réduit de soixante (60) sujets. Ces personnes ont été choisies parmi celles qui ont répondu au questionnaire de l'étude quantitative au vue d'une variable essentielle : le degré de qualification.

C'est ainsi que notre échantillon s'est trouvé réparti comme suit :

- Niveau 1 : chômeurs du niveau fondamental (primaire et moyen) ;
- Niveau 2 : chômeurs du niveau secondaire ;
- Niveau 3 : chômeurs du niveau supérieur ; diplômés de l'Université.

Tous les sujets sont chômeurs (à la recherche d'un emploi) depuis au moins un an.

Le degré de qualification renvoie à la notion d'employabilité décrite plus haut. Ainsi on devrait s'attendre à ce que les chômeurs de niveau universitaire soient plus insérés dans la société, développent des relations moins conflictuelles avec leur entourage (famille et amis) et soient moins affectés psychologiquement par leur situation de chômage.

2.2. Technique d'investigation

La technique d'enquête est l'entretien semi-directif en raison de la nature qualitative des informations recherchées. En outre, l'entretien a été conçu pour compléter le questionnaire utilisé dans l'étude quantitative. Tous les individus ciblés par l'entretien ont répondu également au questionnaire.

Le guide d'entretien a été conçu autour de neuf thèmes en relation avec les objectifs cités plus haut. Nous allons présenter brièvement ces thèmes.

Thème 1 : Itinéraire scolaire

Ce thème vise à identifier les différents paliers de formation, à évaluer le degré de réussite ou d'échec et les raisons de l'interruption de la formation. Cette dernière information concerne surtout les sujets qui ont quitté l'école en 9ème année fondamentale ou en 3ème année secondaire.

Thème 2 : Itinéraire professionnel

L'objectif visé est de fixer le parcours professionnel du jeune chômeur et son comportement à la recherche d'un emploi et dans son travail. Quels sont les emplois déjà occupés et quelles sont les motifs de départ ? S'agit-il d'instabilité de l'emploi ou d'instabilité du sujet lui-même ?

Thème 3 : Utilisation du dispositif d'emploi des jeunes

Quel est l'impact du dispositif d'emploi des jeunes mis en place par le gouvernement ? Les jeunes utilisent-ils les circuits officiels pour la recherche d'un emploi ? Si oui avec quels résultats ? Sinon, s'agit-il d'un problème d'information ou plutôt d'un manque de crédibilité ?

Thème 4 : Travail et valeurs sociales

Le but est d'identifier les valeurs sociales et individuelles les plus importantes chez le jeune et de situer la place du travail parmi celles-ci.

Thème 5 : Rapport à la famille

Estimer le degré d'influence du chômage dans la relation du jeune avec sa famille. Le chômage renforce-t-il la solidarité familiale ou suscite-t-il plutôt rejet et conflits ? Quelles sont les réactions du chômeurs dans ces différents cas ?

Thème 6 : Projet familial et gestion de la sexualité

Le chômage s'inscrit parmi les facteurs qui contribuent à prolonger le célibat et donc à retarder l'intégration sociale de l'individu.

Comment le jeune gère-t-il sa sexualité et comment adapte-t-il son projet familial à cette situation de fait ? Telles sont les questions auxquelles cette rubrique tentera de répondre.

Thème 7 : Chômage et temps libre

Peut-on parler de temps libre chez le chômeur ? Comment remplit-il son temps vide ? Quels types d'activité sont pratiqués et dans quels lieux ?

Thème 8 : Projets professionnels

Type de projets professionnels et moyens envisagés pour les réaliser. Réactions devant l'impossibilité de réaliser le projet. Ce thème évalue le degré de réalisme et les capacités d'adaptation du jeune chômeur.

Thème 9 : Chômage et vécu personnel

On apprécie l'effet du chômage sur la santé physique et psychique de l'individu.

**3. ITINERAIRES, ATTITUDES ET COMPORTEMENTS
DU JEUNE CHOMEUR**

Ce chapitre reproduit les idées principales qui ressortent de l'analyse de contenu des entretiens. Ces idées n'ont aucune prétention de représentativité statistique mais peuvent servir de base à une étude extensive plus représentative des attitudes des jeunes chômeurs, de leurs comportements et de leurs itinéraires.

3.1. ITINERAIRE SCOLAIRE

- Niveau moyen : La quasi totalité des individus de l'échantillon a été exclue de l'école en 9ème année fondamentale ou avant la 9è AF après un cursus médiocre caractérisé par des absences très fréquentes et des redoublements répétés.

Si c'était à refaire, 50% promettent de tenter de mieux réussir leurs études alors que l'autre moitié pense qu'elle ne referait pas d'études parce que "ça ne mène à rien".

- Niveau secondaire : La grande majorité a connu l'échec au bac après un cursus scolaire plus ou moins réussi.

Si c'était à refaire, 60% souhaiteraient refaire les études pour mieux réussir alors que les 40% ne referaient pas d'étude parce qu'ils considèrent que ça ne sert à rien.

- Niveau supérieur : Contrairement aux deux niveaux antérieurs, qui ont connu un échec relatif dans la scolarité, les jeunes du niveau supérieur ont réussi leur cursus scolaire guidés par une forte motivation pour les études et un niveau d'aspiration élevé. Le contact avec la réalité du chômage est vécu comme une dure désillusion.

Si c'était à refaire, 20% d'entre eux seulement referaient les mêmes études, 30% choisiraient des filières qui leur garantiraient l'emploi tandis que les autres (50%) ne referaient pas d'études parce qu'ils sont déçus dans leurs attentes et frustrés dans leurs aspirations.

Ainsi, quelque soit le niveau de qualification, les mêmes attitudes se retrouvent. Deux tendances principales émergent : ceux qui voudraient refaire des études pour mieux réussir et ceux qui pensent que les études ne garantissent pas l'avenir professionnel, et que ça ne vaut pas la peine de les faire.

3.2. ITINERAIRE PROFESSIONNEL

- Niveau moyen : Tous les sujets de l'échantillon disent avoir occupés plusieurs emplois manuels. Les périodes de travail sont courtes (quelques mois) et la nature du travail occasionnelle (ouvrier, revendeur, etc...).

Pour chercher un emploi, deux voies principales sont utilisées : les relations personnelles (famille et amis) et la prospection personnelle auprès des employeurs éventuels.

- Niveau secondaire : La quasi totalité des jeunes a occupé des postes de travailleur manuel (ouvrier ou technicien) durant des périodes ne dépassant pas six mois. Cette instabilité s'explique soit par la nature temporaire de l'emploi soit par son caractère inintéressant parce qu'il n'est pas à la hauteur des ambitions du jeune.

Les stratégies utilisées pour la recherche d'un emploi sont plus variées que pour le niveau précédent : relations personnelles, prospection personnelle et demandes écrites spontanées ou en réponse à des annonces d'offre d'emploi.

Niveau supérieur : La majorité a exercé des emplois essentiellement dans l'enseignement. Les postes occupés sont des postes de vacataires. La durée d'occupation dépasse rarement six mois.

Les procédés de recherche d'emploi sont, par ordre d'importance : relations personnelles, demandes écrites spontanées ou suite à une annonce d'offre d'emploi, démarches personnelles auprès des employeurs.

3.3. ATTITUDES RELATIVES AU DISPOSITIF D'EMPLOI DES JEUNES

La totalité des jeunes, quelque soit leur niveau d'études, déclare ne pas bénéficier de l'indemnité accordée aux personnes sans revenu parce qu'elle est considérée comme négligeable et dévalorisante.

Le dispositif d'information des jeunes n'est pas utilisé pour deux raisons : manque d'information ("je ne connais pas") et scepticisme ("je n'y crois pas").

Dans tout le dispositif d'emploi des jeunes seuls l'ONAMO et l'AÏPC sont quelques fois sollicités mais toujours sans résultat positif. Les mêmes attitudes signalées plus haut se retrouvent chez tous (manque d'information et scepticisme) attestant du manque d'efficacité et de crédibilité des structures d'information et d'emploi des jeunes.

3.4. LE CHOIX DES VALEURS

Niveau 1 : Les trois valeurs les plus importantes sont, par ordre : le travail, l'honneur, la justice sociale.

- Niveau 2 : Travail, honneur et prière sont les principales valeurs.

- Niveau 3 : On trouve en premier le bonheur, en deuxième position la prière et en troisième position l'argent suivi de près par le travail et la science.

On remarque une similitude entre les deux premiers niveaux pour le choix des valeurs importantes. Le travail et l'honneur sont aussi importants pour l'un que pour l'autre. Quant au troisième niveau, il semble en rupture avec les deux premiers puisque c'est le bonheur qui occupe la première place tandis que la valeur travail ne vient qu'en quatrième position.

3.5. RAPPORT AU TRAVAIL : REPRESENTATIONS ET PROJET

- Niveau 1 : pour les jeunes de ce niveau de qualification, le travail est d'abord source de subsistance ; il est ensuite source de considération ; il permet enfin l'intégration sociale (notamment le mariage).

- Niveau 2 : On considère le travail comme indispensable puisqu'il est à la base de tout (subsistance, stabilité). Il est aussi une assurance pour l'avenir, aucun projet ne peut se réaliser si on ne travaille pas.

- Niveau 3 : Le travail est perçu comme permettant d'abord l'équilibre psychologique et la réalisation de soi ensuite l'autonomie matérielle.

Tandis que pour les niveaux moyen et secondaire les préoccupations sont avant tout d'ordre matérielles et sociales (subsistance, stabilité, intégration), pour le niveau supérieur elles sont d'abord d'ordre psychologique (équilibre psychologique, épanouissement personnel).

La profession souhaitée est en rapport avec le niveau de qualification.

Pour le niveau moyen on aspire à une profession manuelle qualifiée, facile et qui rapporte de l'argent telle que mécanicien, plombier ou peintre.

Pour le niveau secondaire, c'est le niveau de technicien ou de cadre qui est plutôt visé parce qu'on aime et ça gagne bien.

Pour le niveau supérieur enfin, les aspirations sont à la mesure des formations suivies : les diplômés des sciences sociales désirent plutôt exercer dans l'enseignement alors que les diplômés des filières techniques souhaitent des postes d'ingénieur.

Les moyens envisagés pour concrétiser ces projets sont de deux ordres, notamment pour les deux premiers niveaux : la formation (stage ou études) et les relations (le piston). Les diplômés du niveau 3 comptent, eux, surtout les relations.

Plus de la moitié d'entre eux, quelque soit leur degré de qualification, envisagent de tenter leur chance à l'étranger (émigration) au cas où ils n'arriveraient pas à réaliser leurs projets professionnels en Algérie. L'autre partie se résignerait, en dernier recours, à faire n'importe quel autre travail.

3.6. LE RAPPORT AUX PAIRS

Quelque soit le niveau d'études, les jeunes fréquentent, en majorité des copains chômeurs.

Pour les deux premiers niveaux, un ami doit être, avant tout serviable et fidèle. Serviable, il doit nous aider, financièrement et moralement, quand on fait appel à lui. Fidèle, il doit nous soutenir quelle que soit la situation dans laquelle on se trouve. L'ami est donc, avant tout, quelqu'un d'utile sur lequel on peut compter.

Pour les diplômés de l'université, on considère que les qualités principales d'un ami doivent être la piété et la sincérité. La piété, qualité première, suppose l'assiduité dans la pratique religieuse et la relation à Dieu

; tandis que la sincérité invoque la pureté dans la relation à l'autre. Ainsi, pour cette catégorie de jeunes relation à l'autre et relation à Dieu sont intimement liés.

Les qualités nécessaires à un jeune pour avoir du travail sont essentiellement au nombre de deux : la qualification (avoir un métier) et les relations (avoir du piston). Tandis que pour les deux premiers niveaux c'est la qualification qui prime, pour le troisième niveau ce sont les relations qui font la différence entre celui qui trouve du travail et celui qui n'en trouve pas.

3.7. LE RAPPORT A LA FAMILLE

Face au chômage, la famille réagit soit par le rejet du jeune inactif exacerbant les tensions dans les rapports, soit par une attitude de compréhension qui permet au jeune de mieux supporter sa situation.

Pour la majorité des individus du niveau moyen, les relations avec la famille sont conflictuelles, celle-ci supportant mal l'inactivité d'un de ses membres.

Cette situation ne se retrouve que chez la moitié des jeunes du niveau secondaire alors que l'autre moitié affirme une attitude familiale de compréhension.

Quant aux individus du niveau supérieur, ils semblent bénéficier, pour la plupart, de la tolérance et de la compréhension familiales.

Cette même tendance se retrouve quant au degré d'aide que le jeune estime recevoir de sa famille dans la recherche d'un emploi. Aucune aide pour la majorité des sujets du niveau 1 ; 50% de ceux du niveau 2 perçoivent des tentatives d'aide du père ou d'un autre membre de la famille ; tentatives d'aide du père ou du frère majoritairement déclarées chez ceux du niveau 3.

En attendant une occupation professionnelle régulière, le jeune tente de remplir un rôle utile dans l'organisation familiale. C'est ainsi que la totalité des sujets de notre échantillon, quelque soit leur niveau, déclare s'occuper des courses de la famille et d'autres menus travaux : bricolage, garde de la maison, accueil des invités en l'absence du père, etc.

Les sources financières du chômeur sont de trois ordres : le travail temporaire (régulier ou au noir), la famille, les amis.

C'est le travail au noir qui vient en premier pour le niveau moyen. Pour le niveau secondaire on retrouve la famille en premier suivie du travail au noir. Tandis que pour le niveau supérieur c'est la famille qui est la principale source financière, ensuite viennent les amis, le travail temporaire ne vient qu'en dernier.

Ainsi, il semblerait que plus le niveau de qualification ou de formation du jeune est élevé, plus l'attitude familiale est positive devant ses difficultés d'insertion professionnelle : patience, compréhension, aide concrète dans la recherche d'un emploi voire aide financière. Comme si le diplôme était perçu par la famille comme une garantie professionnelle exerçant un effet modérateur sur l'anxiété face à l'avenir du jeune.

Le degré de tolérance de la famille vis à vis du jeune chômeur serait ainsi lié au degré de qualification de ce dernier. La famille intègre et soutient plus un diplômé universitaire qu'un chômeur sans diplôme. Cette attitude familiale se retrouve également envers le chômage des jeunes filles (BELHAOUARI-MUSETTE, 1996).

Le niveau socio-économique de la famille expliquerait en partie le rejet du chômeur. En effet, les chômeurs de faible niveau de qualification appartiendraient plus souvent à des familles nécessiteuses (Hamouda, 1996).

Par ailleurs, la théorie des attributions (Heider, 1958 ; Jones et Davis, 1965) pourrait constituer un cadre explicatif pertinent des attitudes familiales. Les familles de niveau 1 attribueraient la situation de chômage à des causes internes, en particulier à l'incapacité du jeune à trouver un emploi suite à son incapacité à réussir dans les études d'où le rejet du fils "incapable". En revanche, les familles des niveaux 3 attribueraient cette même situation à des causes externes (la société) mettant hors de cause le fils studieux.

3.8. LE PROJET FAMILIAL

Dans la représentation du projet familial une idée force revient chez les chômeurs des deux premiers niveaux : la tradition.

En effet, les idées relatives à la famille évoquent l'importance des valeurs telles que la religion, la cohésion familiale, l'honneur et le respect. La compagne souhaitée doit être une femme d'intérieur, une fille de famille, pieuse, belle et soumise.

On aspire cependant à certains changements par rapport à la famille d'origine : plus de solidarité, plus de respect entre les membres et surtout un nombre d'enfants plus limité et un suivi plus sérieux de leur scolarité.

L'âge au mariage est situé entre 28 et 30 ans dans la plupart des cas pour des raisons principalement économiques (trouver du travail, faire des économies, faire un chez soi) et secondairement psychologiques (être suffisamment mûr pour pouvoir assumer ses responsabilités).

Le nombre d'enfants souhaité se situe entre quatre et cinq avec des garçons plus nombreux que les filles parce que le garçon est perçu comme l'héritier qui perpétue le nom de la famille, qui assure sa défense, qui aide le père dans son rôle économique et qui surveille les filles. La fille est considérée comme utile parce qu'elle aide la mère dans les tâches ménagères mais elle menace l'honneur de la famille et peut être ainsi une source de problèmes.

Au niveau 3, les avis sont partagés entre ceux qui veulent fonder une famille traditionnelle telle que décrite plus haut et ceux qui aspirent à un mariage moderne fondé sur l'amour et la compréhension mutuelle entre l'homme et la femme.

La femme doit être éduquée et instruite avant d'être belle, travailleuse et de bonne famille. Dans les changements à effectuer par rapport à la famille d'origine, il est nécessaire d'apporter plus de modernité (dialogue et compréhension) selon les uns et une plus grande pratique religieuse selon les autres.

Pour les critères d'âge au mariage et de nombre d'enfants souhaités, les considérations sont semblables à ceux des niveaux antérieurs.

3.9. LE RAPPORT A L'AUTRE SEXE

Les relations avec l'autre sexe sont perçues globalement comme positives, voire nécessaires par la majorité des chômeurs des niveaux 1 et 2 ; alors qu'un petit nombre seulement les trouve dangereuses.

Pour passer l'envie sexuelle, quatre possibilités sont proposées : l'abstinence grâce à la pratique spirituelle (lire le Coran, jeûner), la tentative de se faire une copine, la masturbation, visionner des films X. Parmi ces jeunes, très peu déclarent avoir eu des relations sexuelles avec une femme.

Au niveau 3, les opinions sont partagées quant aux relations avec l'autre sexe entre le nécessaire et le négatif. On retrouve beaucoup les notions de légalité, de sérieux et de fidélité.

Deux tendances égales se dessinent nettement quant à la manière de passer ses envies sexuelles : l'abstinence jusqu'au mariage pour les uns et la recherche active d'une copine pour les autres. La plupart affirment n'avoir jamais eu de relations sexuelles avec une femme.

3.10. LA GESTION DU TEMPS

Pendant les jours de semaine, deux activités principales émergent au dire des jeunes des niveaux moyen et secondaire : rechercher un emploi et faire les courses pour la famille.

Quand aux activités des chômeurs du niveau supérieur, elles apparaissent comme plus variées mais centrées essentiellement sur le loisir : regarder la télévision, lire, se promener. La recherche du travail et les courses pour la famille ne viennent qu'en dernier.

L vendredi, les jeunes du niveau 1 font du sport, regardent la TV et vont au souk, ceux des niveaux 2 et 3 partagent leur temps entre la TV et la mosquée.

Les lieux les plus fréquentés sont, pour les niveaux 1 et 2 le quartier puis la maison, vient ensuite la ville et la mosquée. Pour le niveau 3, c'est la maison qui vient en premier, ensuite vient le quartier et la ville.

3.11. LE VECU PERSONNEL

Il n'est pas dans notre intention de vouloir créer une relation de cause à effet entre le chômage et la santé qu'elle soit physique ou mentale. Cependant, force est de relever que si les jeunes du niveau 3 ne relèvent rien de particulier quant au vécu personnel, la majorité des chômeurs du niveau 1 et 2 déclarent vivre des perturbations psychologiques et psychosomatiques qui influent sur leurs comportements.

En effet, la plupart se plaignent de douleurs gastriques, de céphalées et de difficultés respiratoires (bronchites, asthme). Ils se décrivent également comme anxieux et nerveux.

Les bagarres fréquentes qu'ils avouent témoignent de la violence de leurs comportements. Leur besoin d'évasion les pousse parfois vers la consommation d'alcool ou de drogue (la zetla).

Face au chômage, ils expriment un fort sentiment de dévalorisation et d'injustice qui suscite parfois la dépression et souvent la révolte.

Enfin, ils attribuent, dans leur totalité (y compris les diplômés), la responsabilité de cette situation malheureuse à la société en général et à l'Etat en particulier (mauvaise gestion, piston, etc.).

Conclusion

Cette étude n'a aucune prétention de représentativité. Conçue comme complément de l'étude quantitative menée par questionnaire, elle ne touche qu'un échantillon assez restreint de jeunes chômeurs. Elle a permis cependant d'approfondir la compréhension du jeune chômeur algérien et de mettre à jour ses itinéraires, ses tendances, ses représentations et ses comportements.

Les attitudes communes à tous les jeunes chômeurs, quelque soit leur niveau de qualification sont les suivantes :

Par rapports au dispositif d'emploi des jeunes mis en place par les gouvernements successifs depuis 1989, ils affichent tous de l'indifférence, un grand scepticisme et se déclarent non informés. Ceci confirme les grandes limites de ce dispositif.

Ils sont très nombreux à envisager de recourir à l'émigration vers l'Europe pour tenter de trouver un emploi.

- Dans la famille, ils essaient de se rendre utiles de deux manières principales : d'une part, ils jouent le rôle de substitut du père en cas d'absence de celui-ci ; d'autre part, ils se chargent du rôle de coursier pour la famille rôle qui n'est pas négligeable dans un contexte économique difficile.

Ils ont comme loisirs communs la télévision et souvent la mosquée notamment le Vendredi.

Enfin, ils attribuent tous la responsabilité de leur situation malheureuse actuelle à la société en général et à l'Etat en particulier. Ce qui alimente le sentiment de frustration, d'injustice et de révolte vis à vis du système politique en place.

Par ailleurs, l'étude a permis d'esquisser une typologie des jeunes chômeurs en deux grandes catégories : ceux qui ont terminés leurs études et obtenus un diplôme universitaire et ceux qui restent marqués par une

expérience d'échec scolaire a quelque niveau que ce soit. Alors que pour les premier, la situation de chômage apparaît comme un épiphénomène sans grande conséquence sur leur insertion sociale ; pour les second, elle semble parachever un processus précoce de désocialisation. En effet, les jeunes des niveaux primaire et secondaire cumulent les similarités.

Comparés aux diplômés universitaires, ils sont tous les deux marqués par un sentiment d'échec scolaire qui, ajouté à une situation d'échec professionnel, les pousse vers une plus grande marginalisation. Leurs relations avec la famille sont plus souvent conflictuelles en raison de leur inactivité professionnelle. De par leurs activités, ils sont également engagés dans le secteur informel duquel ils tirent leurs ressources financières.

Ils sont proches au niveau des valeurs, des représentations liées au travail ainsi que de leur rapport à la famille, aux amis et à l'autre sexe. Leurs activités journalières, leurs loisirs et leurs vécus du chômage sont semblables.

Ainsi, ils présentent des troubles psychosomatiques, notamment des troubles de la respiration, de l'anxiété et de la nervosité. Ils éprouvent un sentiment de dévalorisation, d'injustice et de révolte qui se traduit parfois par des comportements violents (bagarres) ou la recherche de l'évasion (alcool, drogue).

BIBLIOGRAPHIE

BELHOUARI-MUSETTE D. (1996) : "Le chômage des jeunes filles à alger". in Le chômage en Algérie. Enquête sur les jeunes chômeurs à Alger. Rapport collectif de recherche, C.R.E.A.D.

CASTEL R. (1991) : De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Ed. Esprit, Paris.

CONINCK F. de-, GODARD F. (1992) : "Itinéraires familiaux, itinéraires professionnels ; vers de nouvelles biographies féminines". Sociol. du Travail, n°1, pp. 65-79.

C.R.E.A.D. (1989) : Reflexions sur le dispositif d'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse ; Alger.

C.R.E.A.D. (1991) : Dynamisation des établissements de la jeunesse. Etude collective ; CREAD-CNIAJ, Alger, Décembre.

DEMAZIERE D. (1992) : "La négociation des identités des chômeurs de longue durée", Rev. franç. sociol. n°3, pp. 335-365.

DUBAR C. (1991) : La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles. A. Colin, Paris.

GAUVIN A. (1992) : Chômage de longue durée, chômeurs de longue durée, états des lieux. Syros/Alternatives, Paris.

GRELL P. (1987) : "Pour une stratégie de recherche sur la question du chômage In Lalive d'Epinay C. et Sue R. (Dir.) Chômage, marginalité, créativité. Université de Genève, pp. 21-34.

HAMEL B. (1992) : La question de l'emploi et du chômage en Algérie, 1970-1990. Alger, O.N.S.

HAMOUDA N. (1996) : "Comportements d'activité et conditions de vie". In Stratégies d'acteurs et insertion à la vie active au Maghreb. Rapport collectif de recherche, C.R.E.A.D.

HEIDER. F (1958) : The Psychology of interpersonal relations. New York, Weily.

JONES H.H., DAVIS K.E. (1965) : "From acts to dispositions : the attribution process in person perception. In L. Berkowitz (Ed.), Advances in experimental social psychology, vol. 2, New York Academic Press.

LOCHET J.F. (1992) : "L'insertion professionnelle à partir de l'observatoire des entrées dans la vie active. Pluralités d'approches sur un même thème." Communication aux Journées d'Etudes sur l'Insertion des Sortants du Système d'Education et de Formation. Alger, 23-24 Nov. 1992.

MESSAOUDI A. (1990) : "Chômage et solidarités familiales". Peuples Méditerranées, n° 52-53, Juil. - Dec.

MUSETTE M.S. (1996) : "Le chômage en Algérie. Essai sociologique du jeune chômeur à Alger". In Le chômage en Algérie. Enquête sur les jeunes chômeurs à Alger. Rapport collectif de recherche, C.R.E.A.D.

M.J.S. (1984) : Enquête sur les besoins et aspirations de la jeunesse ; Alger, Décembre.

SUE R. (1987) : "Conclusion". In Lalive d'Epinay C. et Sue R. Chômage, marginalité et créativité. Univ. de Genève, pp. 79-88.

WUHL S. (1991) : Du chômage à l'exclusion. Syros/Alternatives Paris.

WUHL S. (1992) : Les exclus face à l'emploi. Syros/Alternatives Paris.

ZOLL R. (1987) : "Vers une éthique discursive". In Lalive d'Epinay C. et Sue R. : Chômage, marginalité et créativité. Université de Genève, pp. 65-78.